

# Indices statistiques de coût de production dans la construction

## Objectifs

Les indices statistiques des coûts de production dans la construction servent essentiellement à la comptabilité nationale, aux analyses macroéconomiques et aux comparaisons internationales. Ils sont révisables.

## Définitions

La dénomination « Bâtiment » regroupe les activités « 41.2 - Construction de bâtiment » et « 43 hors 43.1, 43.21B et 43.99E : Travaux de construction spécialisés hors démolition, préparation des sites, travaux d'installation électrique sur la voie publique et location de matériel de construction avec opérateur ».

La dénomination « Travaux publics » regroupe les activités « 42 - génie civil », « 43.1 - Démolition, préparation des sites » et « 43.21B - Travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

Les autres indices statistiques correspondent autant que possible aux niveaux officiels de la nomenclature d'activité économique, avec une distinction parfois introduite entre « travaux dans le neuf » et « travaux dans l'ancien ».

## Méthodologie

Les indices statistiques des coûts de production dans la construction sont des indices de coûts des différentes activités du secteur de la construction, appréhendés à partir de 7 postes dans une démarche de comptabilité analytique : « matériel », « coût du travail » jadis appelé « salaires et charges », « énergie », « matériaux », « frais divers », « transport », « déchets » analogue à l'approche « KLEMST » des économistes de la productivité (K = *capital* pour « matériel », L = *labour* pour « travail », E = *energy* pour « énergie », M = *materials* pour « matériaux », S = *services* pour « frais divers »). Chaque poste est lui-même appréhendé à partir d'indices élémentaires, pondérés.

Les indices des coûts de production dans la construction en base 2010 sont des indices de Laspeyres chaînés en référence 2010.

Les pondérations à tous les niveaux viennent d'une confrontation de l'[enquête structurelle annuelle](#) dans la construction 2012 avec les travaux des fédérations professionnelles dans le cadre de la préparation de la base 2010 des index BT et TP, pour indexation de contrats.

Le coût du travail est appréhendé au travers de l'indice du coût du travail dans la construction, disponible chaque trimestre entre T+75 et T+80. Ainsi, les deux premiers mois du dernier trimestre sont estimés, puis connus en même temps que le troisième mois.

Les postes sont obtenus par agrégation des indices élémentaires :

$$P(t) = P(t-1) * \sum_p \text{poids}(j, P) * j(t) / \sum_p \text{poids}(j, P) * j(t-1)$$

où P désigne le poste, j l'indice élémentaire.

Puis les indices d'activité de premier niveau (41.2, 42, 43BTC, 43BTR, 43TP) sont obtenus par agrégation des postes :

$$I(t) = I(t-1) * \sum_P \text{poids}(P, I) * P(t) / \sum_P \text{poids}(P, I) * P(t-1)$$

où I désigne l'indice d'activité de premier niveau, P le poste.

Enfin, les indices d'activité de niveau plus agrégé (43, BT, TP, F) sont obtenus par agrégation des indices d'activité de premier niveau :

$$IND(t) = IND(t-1) * \sum_I \text{poids}(I, IND) * I(t) / \sum_I \text{poids}(I, IND) * I(t-1)$$

où IND désigne l'indice d'activité de niveau plus agrégé, I l'indice d'activité de premier niveau.

La composition des postes « matériel » est adaptée à la construction de bâtiments (gros œuvre), aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (second œuvre) et aux travaux publics respectivement. Le poste « matériel » des travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf est une moyenne pondérée des postes « matériel » du gros œuvre et du second œuvre.

La composition des postes « matériaux » est spécifique à la construction de bâtiments, aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (rénovation), au génie civil et aux travaux spécialisés de travaux publics respectivement.

La composition du poste énergie est différente dans le bâtiment (gazole routier) et dans les travaux publics (gazole routier et fioul lourd). Les entreprises de bâtiment utilisent en général leur flotte de camions, alors que celles des travaux publics ont recours à des sociétés de transports de marchandises. De ce fait, les indices de transports des deux activités sont différents.

Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont normalement fixes pendant la durée de la base, mais les formules utilisées permettraient des actualisations en cours de base.